

ROZOY-SUR-SERRE  
DE L'ECOQUARTIER RURAL A L'ECOBURG



## Le programme : Un «microécoquartier rural»

Rozoy-sur-Serre est un bourg rural d'un petit millier d'habitants, au cœur de la Thiérache. Distant d'une cinquantaine de kilomètres de Reims, Laon et Charleville-Mézières, le village est hors de toute aire d'attraction urbaine.

Blotti sur le flanc de la colline, le centre historique garde prudemment ses distances avec les abords inondables de la Serre qui coule en contrebas. L'arrivée du train au XIX<sup>e</sup> Siècle catalyse le développement d'un faubourg industriel le long des berges. Au XX<sup>e</sup> siècle, les lotissements pavillonnaires s'étalent sur les terres agricoles. En 50 ans, l'emprise foncière bâtie double. Dans le même temps, la commune perd un tiers de ces habitants. La circulation et le stationnement automobiles couvrent le centre bourg d'asphalte et chassent les piétons. Les rues deviennent des routes, la place centrale se mue en parking. Les commerces ferment. Les logements se vident. Le bâti se dégrade.

Soucieux d'initier un nouveau dynamisme démographique et écologique, la commune de Rozoy et le bailleur social OPAL initient le projet d'un «micro écoquartier rural» : quarante logements écologiques regroupés autour d'espaces communs, construits sur un **terrain agricole** de 6 hectares à la lisière du centre bourg.

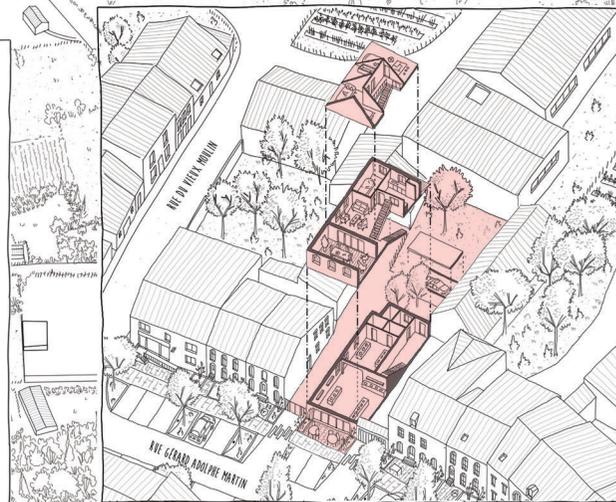


## Le projet : un écobourg

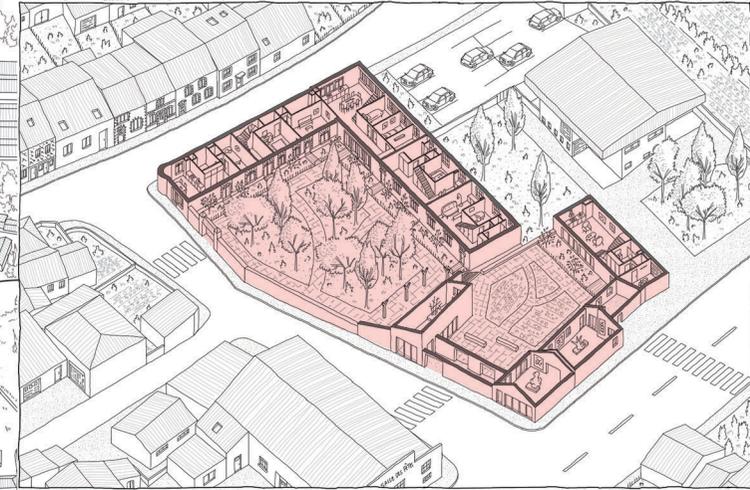
Une visite dans les rues sans trottoir bordés de volets fermés interroge d'emblée la pertinence du programme de l'opération, qui menace de poursuivre la dynamique d'étalement urbain qui a mutilé le centre bourg. Un premier recensement des volumes vacants disponibles permet de démontrer qu'il est possible de créer les 40 logements et les espaces communs du programme sans artificialiser le moindre m<sup>2</sup>. Un projet Zéro artificialisation brute.

Ce premier constat permet d'initier un travail collectif de recensement du foncier disponible et d'une stratégie d'acquisition par la maîtrise d'ouvrage. Le projet se façonne au gré des opportunités offertes par l'existant : réhabilitation de maisons individuelles, constructions neuves de logements intergénérationnels dans les parcelles en friches, reconversion de bâtis patrimoniaux en logements et espaces d'activité et de convivialité...

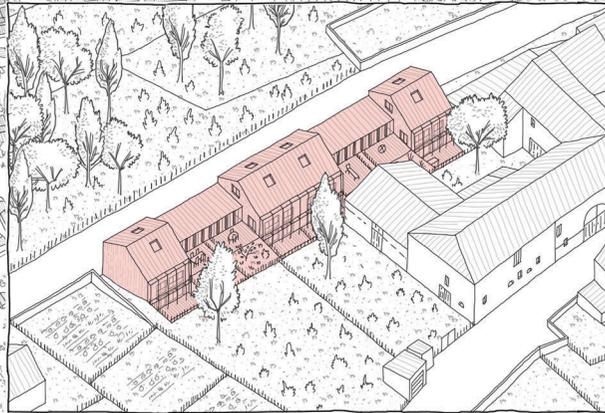
Dans le même temps, le champs promis à recevoir les 40 logements, reste une terre agricole.



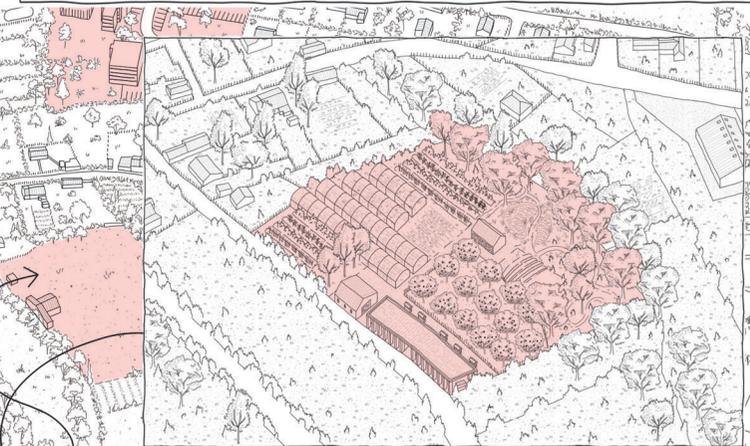
**Réhabiliter le patrimoine ordinaire** : s'adapter au bâti ancien permet de s'affranchir du cahier des charges standardisée du logement neuf. Chaque projet se fonde sur le potentiel spatial et bioclimatique de l'existant. Plutôt qu'une machine à habiter, chaque logement est un lieu à vivre. Ici, un commerce ouvert sur l'avenue principale, et un logements indépendant avec une vaste terrasse perchée, à l'abri des regards.



**Se réapproprier le patrimoine vacant** : au coeur du bourg, l'ancienne école mérite une programmation singulière et ouverte sur le village. Elle accueillera un projet participatif de 6 logements, des locaux d'activités et des espaces partagés.



**Construire dans les dents creuses** : la construction neuve permet d'offrir des programmes incompatibles avec la morphologie du bâti existant. Ici, un hangar agricole en ruine laisse la place à un projet intergénérationnel de 8 logements, dont 4 logements senior accessibles PMR



**Cultiver le sol en commun** : la préservation des terres initialement condamnées à devenir écoquartier permet d'initier un projet de ferme communale : une production agroécologique qui alimentera les commerces et la restauration scolaire, pensée comme un bien commun.

## De la route à la rue : un nouveau lieu de vie

Entièrement dévoués à l'automobile, les espaces publics du bourg sont uniformément couverts de bitume. Les chaussées s'étalent d'une façade à une autre ; les rares trottoirs sont colonisés par le stationnement et interrompus par les escaliers d'accès aux bâtiments, obligeant sans cesse les piétons à marcher sur la route. Au cœur du bourg, la mairie fait face à un vaste parking.

Réhabiter le centre-bourg exige de réanimer ses espaces publics. C'est à cette noble tâche que le projet réattribue le budget initialement prévu pour la réalisation des réseaux et voiries du programme d'écoquartier. Le réaménagement des espaces publics tourne la page de l'hégémonie automobile et offre une nouvelle place aux piétons et aux mobilités douces. La chaussée et le stationnement se contractent pour laisser la place à des cheminements paysagers, préservés des risques de la circulation automobile.

Libéré de son vernis étanche de bitume, le sol respire à nouveau. Le paysage recueille les eaux pluviales et les infiltre sans tuyau, régénérant le cycle naturel de l'eau et limitant la vulnérabilité aux inondations. Les masses végétales tempèrent les canicules par évapotranspiration, et les arbres de haute tige offrent une ombre bienvenue au plus chaud de l'été, tandis que leur branches nues laissent passer le soleil hivernal. Au gré des opportunités, les espaces publics ménagent des lieux de vie propices aux rencontres informelles du quotidien et à l'organisation d'événements ponctuels ou récurrents (marché, festival, bourse aux graines, atelier de réparation, concert...) qui marquent la vie du bourg et renforcent la cohésion des habitants autour d'une identité commune.



**Réanimer la Grand'Rue** : un centre bourg convivial, animé par les commerces et services de proximité. Un paysage qui infiltre les eaux pluviales, tempère les canicules, et assure l'intimité des rez-de-chaussée habités.

**Transformer les routes en rues** : au cas par cas, composer avec l'existant. Inviter les piétons sur la voie pour ralentir les véhicules, créer un maillage de voies non carrossables, mettre à distance les logements à RDC...

**Faire battre le cœur de bourg** : transformer le parking de la mairie en place publique, réduire de deux tiers la surface carrossable pour multiplier les usages (marché, spectacles, festivités...) et offrir des prolongements extérieurs aux commerces qui l'entourent. Désimperméabiliser, creuser et végétaliser pour retenir et infiltrer les eaux pluviales, rafraîchir par ombrage et évapotranspiration, accueillir la vie au cœur du village.